dans la casquette du moribond, tombée près de lui : mais d'autres, des femmes surtout, lui prodiguaient des soins plus actifs. Entin il rouvrit les yeux quand on fut parvenu à lui faire avaler un beu de bouillon, et déjà il étendait la main pour saisir un énorme verre de vin que lui présentait une dame compatissante, lorsque le jeune garçon reparut et arriva auprès du prétendu moribond, auquel il dit à demi-voix et d'un air effaré :

-- Papa, la police!

Cet homme, qui paraissait si faible un moment anparavant, se leva aussitöt, regarda dans la direction que lui indiquait l'enfant, et npergevant à l'horizon l'habit bleu de l'homme de police, il saisit sa casquette, s'élança à travers le cerele qui l'entourait et se sauva à toutes jambes, suivi par le jeune garçon. La police se mit à la poursuite de ces faiseurs de dupes, mais déjà ces derniers avaient gagné les environs du Marché-neuf, où ils avaient sans doute trouvé asile dans quelque

Ceux-là sont pour le peuple, mais il y a au si des filous dans la bonne société, à la ville et à la campagne. De jeunes touristes

> Avant pour contume De vivre au jour le jour, Avec la gaité pour tout bien Et vivant d'industrie.

Il y en a un assez grand nombre, et l'éclat qu'il leur arrive de faire par accident de temps à autre, met les gens sur leurs gardes.

Mercredi dernier un jeune monsieur des Etats-Unis, logó chez Rasco depuis plusienes jours, " au dépourvu se trouvant pris," s'imagina qu'il pouvait combler le vide de son gousset, en exploitant celui des nutres. Saisi durant la muit d'un accès de somnambulisme, (nous pourrions dire excés) il entre dans une chambre occupée par l'hon F. X. Malldot, de Verchères et prend dans la poche de ce monsieur trois billets de cents piastres, et noul de dix plastres, san a oublier la monnaie. Le matin il sort de l'hôtel pour faire ses emplettes, entre chez Mead, achete un casque, des gints et un boa, et puis prend tranquillement, son passage dans l'Extra qui partait à dix houres pour Québec. Le jeune amateur était en route, quand la palice fut mise à ses trousses; il fut arrêté à Lavaltrie, par le sous-chef Jérémie à sept heures du soir, dans une auberge, fumant transpillement son eigarre; "sa gloire, comme toutes les autres, s'en allait en fumée," On trouva l'argent aur lui. Il confessa son crime, et dit qu'il était si à court la veille qu'il ne pouvait payer sa pension, que c'était la cause de sa faute. Gare aux somnambulistes!

Le monde politique n'a rien de neul à enrégisteer. Tout est dans un calme profond. La malle d'Europe du 19 novembre, est due aujourd'hui. Nous n'apprenons pas son arrivée; elle viendra dimanche au plus tard, avec le massage du Président Polk. En Europe, les idées belliqueuses s'upaisent en présence de la famine qui menace. Aux Etats-Unis, les idées belliqueuses se tairont en présence de l'intérêt qui promet.

Nous yous dirons si c'est bien cela, la semaine prochain.

Nous accusons la réception de billets d'amission aux lectures de la Mercantile Library Association, et aux Cours de l'École de Médecine de Montréal, et nous remercions sincèrement les membres de ces institutions de leur attention. Nous prenons un vil intérêt aux succès des deux. Nos occupations ne nous permettent pas d'assister aux lectures, mais nous sommes l'iformés qu'à l'École de Médecine surtout les professeurs se distinguent par leur science, leur éradition et leur éloquence, que les élèves sont satisfaits, et que l'Institution promet d'être une des premières du pays.

PETITES AFFICHES.

C. C. SPENARD, NOTAIRE,

BUREAU CHEZ J. H. JOBIN, ECUYER, Coin des Rues St. Paul et t. Vincent,

ASSOCIATION ST. JEAN-BAPTISTE. Assemblée Trimestrielle.

II NE Assemblée Générale, Trimestrielle, des membres de l'Association nura lieu, conformés ment aux logdemens, LUNIAI procledit, le 1, r Dé-cembre 1845, à 7 houres et demie da soir, à la Sallo de Lecurre de l'Institut Canadien, No. 25, R le St. Gabriel.

LUDGER DUVERNAY, Commissaire Ordonnateur.

Montréal, 29 nov., 1845.

BAIL DES PEAGES SUR LE CANAL DE CHAMBLY.

VIS est par les présentes donné que des SOU-MINSIONS seront reques jusqu'à LUNDI, le VINGT-NEUF de DECEMBRE prochain, des per-sonnes désirant loner les Péages du Canal Chambly, dont la possession sera donnée au PREMIER de JANVIER prochain. Les Somnissons devront être envoyées au Commis-

Les Sommissions nevrous en envoyees an Commis-sante des Douanes, à Montréal, en marquant sur le revers "Sommissions pour les péages du Canal Chambly." On exigera des sur les pour la somme de CINQ CENTS LOUIS, pour la bonne tenne des Eclases du Canal et avoir un nombre suffisant d'employés pour les manœuvrer, tenir les Lampes en bon proyes pour resonanteuvier, tentr les tampes en bon ordre pour lesquelles le contracteur fournira l'inite nécessaire, et pour la protection de toute la propriété appartenant au Burcau des Travaux mis sous la charge du surintendant des écloses ou du locataire.

Toute information concernant les revenus du peut être obtenue, en s'adressant au bureau de l'Inspecteur-Général.

14 novembre 1845.

Les papiers nouvelles de Montréal et de Québee sont priés de donner trois insertions au susdit avertissement et d'envoyer le compte à ce Bureau.

ACADEMIE DE MUSIQUE. SOCIETE PHILHARMONIOUE DE MONTREAL.

DUIETE PHICHARIMORIQUE DE MONTREAL.

ES Membres de cette société maissante se sont de Tréanis Landi dernier, le 24 du courant, et ils prement la liberté d'inviter les amateurs qui désiremient s'associer à eux, dans l'Etude de La Musique Vocale, à venir inserire leurs noms sur la liste des Membres associés qui sera déposéechez M. C. P. Lepronos, Libraire, rue Notre-Dame, jusqu'au 6 Décembre prochain, où ou recevra les renseignements nécessaires. Il devra prochainement être procédé à l'élection d'officiers, et à la rédaction de règlements. Par ordre.

Par ordre. STANISLAS DRAPEAU, Secrétaire, pro tempore.

Montréal, 29 nov. 1845. Les éditeurs des journaux français de cette ville, amis de l'art, sont pries de bien vouloir insérer annonce ci-dessus pendant quelques temps.

W. B. LINDSAY,

AVOCAT, Bureau No. 15, Rue St. Vincent.

N demande information sur un individu, ayant O'N demande information sur un individu, ayant nom JUSEPH SEGUIN, antrefois de la Pa-roisse de Sr. Valentin, parti, il y a environ neuf ans, pour les Etats-Unis. On n'en a pas entendu parler depuis. MM. Les Curés, ou autres, qui pourraient donner quelqu'information sur cet homme, rendraient un grand service à sa famille,

Sadresser au Bureau de la Revue Canadien de

Montréal, 15 novembre, 1845.

DR. D'ORSONNENE.

Seconde porte à gauche sur la rue St. Louis, son encoignure avec la rue Sanguinet.

V. BRASSART, Professeur de Clarinette,

Elève du Célèbre Stradio,

Ex-Professeur du Prince de Chimay, en Delgique.

RECEMMENT arrivé en cette ville, a l'henneur d'informer les amateurs de la MUSI-QUE VOCALE et INSTRUMENTALE qu'il est prêt à faire des ELEVES, soit pour la Musique Vocale, pour la Clarinette on pour former des Bandes Meteories. Il ira donner des leçons à domicile. S'adresser, rue St. Constant, No. 150, faubourg St. Laurent, maison de M. Johns RAPTER, 4eme porte en montant la rue.

Montréal, 8 Novembre.

A VENDRE AUX BUREAUX

REVUE CANADIENNE,

No. 15, Rue St. Vincent. La 2de Livraison de la

REVUE DE LEGISLATION ET DE JURISPRUDENCE.

PRIX: UN ÉCU.

Table des Matières contenues dans la 2e Livraison du Tome 1er, Novembre 1845.

The Statutes of Limitations,
The Right to Begin and the Right to Reply, Cases in the English Court,

Privy Conneil. Hill vs. Bigge & Rundel.

Collection de décisions des divers Tribunaux du Bas-Canada.

COUR D'APPEL.

Dame L. E. F. dite M Appelante, et L. E. C. dit C. Intimé. BANG DE LA RLINE.

Fergu on vs. Cairns. Zeigler vs. McMahon.

A VENDRE

A CE BUREAU, Le premier volume de la

RETURBLESHED IN A STREET

élégrimment relié. P. ix 15 chellus.

M. Tardiff est chargé de l'agence de la Revue de Lagislation et de Jurisprudence et de la Revue Canadienne, à Québec,

LA REVUE CANADIENNE purait le Samedi de chaque semaine. Elle formera, pour l'année, un vo-lume contenant la matière de plus de dix volumes grands in-octavo. Le journal sera imprimé sur beau papier, et la partie typographique et matérielle sera sans reproches.

sans reproches.

On s'abonne à la Revue Canadienne, au bureau du journal, no, 7 rue St.-Nicolas, ou aux bureaux du Rédacteur-caschef, No. 15 rue St.-Vincent, porte voisine de la Minerre; et chez MM. Fabre et Cie., et C. P. Leprohon, Libraires de cette ville.

Un an 20 chelins. Six mois 10 ... Trois mois . . . 5 ...

LOUIS O. LE TOURNEUX, Réducteur en chef et Propriétaire.

MONTRÉAL.

IMPRIME PAR LOVELL ET GIBSON.